



CÔTE D'IVOIRE

CONTEXTE

Le secteur agricole en Côte d'Ivoire est confronté à des risques liés aux changements climatiques, notamment de fortes variations de la production. Ce phénomène menace d'entraver le développement du pays, car le secteur agricole représente environ 23 % du PIB, emploie près de deux tiers de la population active et génère pratiquement 55 % des recettes d'exportation.

DESCRIPTION DU PROJET

En 2017, le GIIF a réalisé une étude de faisabilité visant à évaluer les opportunités de développement de l'assurance indicielle pour les producteurs dans quatre filières agricoles en Côte d'Ivoire, à savoir le cacao, le coton, le maïs et le riz. L'étude a produit

une cartographie du risque pour ces différents produits et mis en évidence la valeur ajoutée attendue de l'assurance indicielle sur la base de critères tels que le degré d'exposition

aux risques climatiques, la structuration de la chaîne de valeur, la disponibilité des données agrométéorologiques, etc. Un atelier réunissant près de 50 participants et consacré à la présentation de l'ensemble des résultats a été organisé à Abidjan en janvier 2018.

Pour procéder à la mise à l'essai des cultures sélectionnées, le GIIF a signé un accord de financement de deux ans en août 2018 avec deux compagnies d'assurance locales – Atlantique Assurances Côte d'Ivoire (AACI) et AXA Côte d'Ivoire (AXA-CI). Ces deux compagnies devraient assurer la couverture d'environ 200 000 agriculteurs d'ici fin 2020.

Contactez Racine Ly | rly@ifc.org

APERÇU DU PROJET

Lancement sur le marché	2018
Clients	120 000 agriculteurs (attendus d'ici 2020)
Assureurs	Atlantique Assurances Côte d'Ivoire (AACI) et AXA Côte d'Ivoire (AXA-CI)
Cultures / Bétail assurés	Cacao, coton, maïs et riz

À propos du Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle

Le Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF) est un programme spécialisé du Groupe de la Banque mondiale qui facilite l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles, les micro-entrepreneurs et les établissements de microfinance grâce à des solutions en matière de transfert du risque de catastrophe naturelle et d'assurance indicielle dans les pays en développement. Financé par l'Union européenne, les gouvernements d'Allemagne, du Japon et des Pays-Bas, le GIIF a facilité la conclusion de contrats d'un montant de plus de 4,6 millions couvrant environ 23 millions de personnes, essentiellement en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le GIIF fait partie du Groupe de la Banque mondiale Finance, compétitivité et pratique mondiale novatrice.

Pour en savoir plus, veuillez consulter www.indexinsuranceforum.org.

Rejoignez-nous sur LinkedIn : Groupe du Forum mondial pour l'assurance indicielle.